

# *Libretto*



MOHAMMED AL-MAHDI

LES DIX SOIRÉES  
MALHEUREUSES

OU

CONTES D'UN ENDORMEUR

Traduit de l'arabe (Égypte) par

JEAN-JÉRÔME MARCEL

*Libretto*

© Libella, Paris, 2016.

ISBN: 978-2-36914-304-8

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Le livre que vous tenez entre vos mains raconte des histoires et il en est une à lui seul. Celle-ci prend pour point de départ un dîner qui s'est tenu en la demeure de Mohammed al-Mahdi avec Jean-Jérôme Marcel, orientaliste – c'est-à-dire traducteur de l'arabe et du persan en une époque aujourd'hui révolue. L'orientaliste accompagnait alors les troupes napoléoniennes sur le sol égyptien et Al-Mahdi jouait les intermédiaires entre les officiels français et ceux de son pays.

Né en 1737 (1150 de l'hégire), il voit le jour dans une famille copte de hauts fonctionnaires et est élevé dans la religion chrétienne pendant les premières années de son existence. Il se convertit à l'islam pour suivre l'enseignement de la prestigieuse université Al-Azhar au Caire. Il dévore alors tous les grands textes et enseigne à son tour. Quelques années plus tard, vers l'âge de quarante ans, il devient cheikh. Parallèlement à sa carrière religieuse, son érudition fait de lui un conseiller recherché. Dès lors, il s'amuse des intrigues de palais et autres luttes de pouvoir qui serviront de terreau à la rédaction des *Dix Soirées malheureuses*. Ses relations lui permettent rapidement d'investir dans des affaires qui l'installent à la tête d'un petit empire commercial et financier. Lors du séjour des troupes françaises en Égypte, il est l'homme de référence et atteindra alors le faite de sa puissance.

Seulement, pour un homme de sa stature, écrire un recueil de contes n'est guère de bon aloi. Il eût mieux valu qu'il rédigeât quelque ouvrage savant consacré à un point de droit très précis ou autre texte consacré à l'étude d'une question théologique... Ainsi, lorsque au cours du dîner Mohammed al-Mahdi et Jean-Jérôme Marcel évoquent le recueil des *Mille et Une Nuits*, l'amphitryon croit bon de parler d'un

manuscrit qu'il possède dans son cabinet privé et qu'il juge capable de piquer la curiosité du Français.

Marcel repart avec le précieux manuscrit et le dévore d'un trait en restant convaincu que l'ouvrage, bien qu'anonyme, est de la main de son ami. L'ouvrage est daté de 1783, ce qui laisse entendre en effet qu'Al-Mahdi peut en être l'auteur. Convaincu de sa qualité, Marcel en assura la traduction en langue française qu'il rendit publique en 1829. S'inscrivant dans la tradition du conte, *Les Dix Soirées malheureuses ou Contes d'un endormeur* – il est important de préciser ici que le titre du volume est le fait du traducteur, le manuscrit n'en comportant pas – relèvent davantage du *maqamâ*<sup>1</sup> (court récit de fiction en prose) que des *Mille et Une Nuits*.

Mohammed al-Mahdi s'éteindra en 1815 (1230 de l'hégire) et restera aux yeux des spécialistes de l'Égypte des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles comme une sorte d'idéal type des ulémas qui ont su bâtir une fortune grâce à leur position sociale.

Le principe de notre édition modernise le vocabulaire et la syntaxe de l'édition de 1829 qui reste la seule et unique référence, le manuscrit original arabe ayant été perdu.

1. Cf. *Le Livre des Vagabonds* d'Ahmad Ibn al-Housayn al-Hamadhâni (Libretto n° 297).

AVIS PRÉLIMINAIRE DU TRADUCTEUR  
À LA PREMIÈRE ÉDITION  
(1829)

*Le peuple arabe est un peuple conteur ;  
J'aime ces Nuits dont il est l'inventeur.*

LA HARPE

Les fonctions administratives dont j'ai été chargé pendant l'expédition d'Égypte m'ont laissé au Caire moins de loisirs que ne l'aurait désiré mon goût ardent pour la littérature orientale. Cependant j'ai pu parvenir à y recueillir plus de deux mille manuscrits arabes, turcs, persans, coptes, etc., et je n'ai regretté ni les dépenses ni les démarches, pour enrichir cette précieuse collection. Ce n'est pas ici le lieu d'analyser les richesses littéraires qu'elle renferme, et de rendre compte des moyens divers qui m'en ont valu la possession ; je me bornerai donc à faire connaître en peu de mots l'historique des circonstances qui ont fait tomber entre mes mains le manuscrit dont j'offre aujourd'hui la traduction.

Parmi les principaux personnages du Caire avec lesquels je m'étais lié, et dont mon habitude de la langue arabe me permettait de cultiver l'amitié, celui avec lequel j'avais des relations plus fréquentes et plus familières, entretenues par le voisinage, était le cheikh Mohammed al-Mahdi, jouissant depuis longtemps dans la ville d'une haute considération, qu'il a conservée sous les divers gouvernements qui se sont succédé en Égypte.

Né au Caire, de parents coptes, et par conséquent chrétiens,

il se nommait d'abord Hebat-Allah (Dieu-donné, ou Don de Dieu) ; il avait pour père un intendant des biens de Sulayman-Kachef. Celui-ci, ayant vu le jeune Hebat-Allah, le prit en amitié, et voulut en faire un des mamelouks de sa maison ; le jeune homme, se sentant peu de goût pour les armes, en avait au contraire beaucoup pour l'étude. Ses dispositions ne changèrent rien à l'affection du *kachef* : et, par ses soins et ses libéralités, le jeune Hebat-Allah devint musulman, prit alors le nom d'Al-Mahdi (le Bien Conduit), et fut attaché à la célèbre mosquée d'Al-Azhar (« des fleurs »), en qualité d'étudiant.

Personne n'ignore que cette mosquée, la plus considérable du Caire, est le siège d'une université musulmane dont la réputation a toujours été florissante, et s'est répandue dans tous les pays où règne l'islamisme. Des professeurs, payés sur les fonds immenses que possède la mosquée, y enseignent toutes les sciences connues dans l'Orient, et des étudiants de tout âge y accourent continuellement de toutes les contrées musulmanes. J'y en ai vu plusieurs qui étaient venus du Maroc, d'Astrakhan et de l'Inde.

Le jeune Al-Mahdi suivait avec ardeur les leçons des cheikhs : il ne tarda pas à être reçu cheikh lui-même, et dès ce moment il commença à prendre une grande influence dans l'administration civile et religieuse de la ville. Il fut alors nommé *katem-ser el-diwan* (secrétaire du divan) ; et, à l'arrivée des Français, il fut conservé dans ce poste par le général en chef.

Quels que pussent être ses préjugés religieux et son habitude du régime des mamelouks, il paraît qu'il avait eu des sujets de mécontentement à l'égard de leur gouvernement, et qu'il s'attacha sincèrement à la cause des Français, auxquels il rendit, en plus d'une occasion, de grands services<sup>1</sup>.

1. Le cheikh Al-Mahdi a signé toutes les proclamations adressées par le divan général au peuple d'Égypte dans toutes les occasions



J'ai parlé de ses préjugés religieux ; et, en effet, nous nous figurons les musulmans de l'Orient comme étant tous d'un fanatisme outré, et d'une crédulité aveugle : cependant là, comme partout, on trouve, dans la classe des gens instruits, des philosophes dont l'esprit juste aime à consulter les lumières de la raison, et qui n'attachent pas plus d'importance qu'ils ne le doivent aux pratiques superstitieuses et aux rites purement cérémoniels, qui trop souvent sont tout pour le vulgaire.

Je ne puis me refuser à raconter deux anecdotes, d'après lesquelles on n'hésitera pas, je crois, à ranger le cheikh Al-Mahdi dans cette classe philosophique.

Voici la première :

Le cheikh Al-Mahdi était mon voisin, comme je l'ai déjà dit, et il venait presque tous les jours passer avec moi une partie de la soirée. Accroupis sur les coussins d'un divan, à l'ombre odorante des orangers et des jasmins d'Arabie, nous fumions, nous causions, et j'ai recueilli dans sa conversation, toujours vive et animée, des renseignements circonstanciés, et des détails bien précieux sur l'histoire des derniers temps des mamelouks, surtout sur les mœurs tant intérieures qu'extérieures des habitants du Caire.

Je pourrai, par la suite, publier quelques-unes des anecdotes qu'il m'a communiquées ; mais revenons à nos séances du soir.

Tout en causant, tout en fumant, tout en respirant l'air frais et embaumé, nous savourions d'instant en instant de petites tasses d'un moka délicieux pris sans sucre, suivant la coutume du pays ; mais ce qui plaisait encore plus au cheikh Al-Mahdi, c'était quelques petits verres d'une excellente eau-de-vie de France, dont j'avais conservé quelques bouteilles,

où ces publications étaient utiles aux intérêts des Français : presque toutes sont entièrement rédigées par lui et j'en ai conservé avec soin les originaux écrits de sa main.

et dont l'influence ne contribuait peut-être pas peu à l'exactitude qu'il mettait à nos rendez-vous.

Un jour, ou plutôt un soir, après plusieurs libations gaiement répétées, et pendant lesquelles le cheikh avait toujours eu soin de boire deux coups pour un, voyant sa physionomie devenir de plus en plus gaillarde, j'eus avec lui le dialogue suivant :

MOI

« Mais, respectable cheikh, le Prophète, sur qui soient le salut et la bénédiction, n'a-t-il pas, en son livre sublime, défendu expressément aux musulmans l'usage du vin ?

LE CHEIKH

Non ; vois le livre.

MOI

Le voici ; lis : 2<sup>e</sup> sourate, verset 219. *Dieu m'a dit : ils t'interrogent sur le vin et sur le jeu ; dis-leur que l'un et l'autre renferment les plus grands péchés...*

LE CHEIKH

Continue le verset : ... *Mais que l'un et l'autre peuvent être utiles aux hommes.*

MOI

Je lirai à mon tour la fin du verset : ... *Et cependant le péché certain en est beaucoup plus grand que l'utilité incertaine.* Je lis aussi au verset 99 de la sourate cinquième :

*Ô vous, qui croyez en Dieu et en son Prophète, n'oubliez pas que le vin, le jeu, l'idolâtrie et la divination par les flèches<sup>1</sup> sont*

1. La divination était en usage chez les anciens Arabes avant Mahomet, et se pratiquait le plus souvent par le moyen des flèches :

*une abomination et l'œuvre de Satan : fuyez-les, si vous voulez être heureux : Satan a envoyé le vin et le jeu parmi les hommes, pour y faire naître les initiés...*

LE CHEIKH

C'est bien ! Mais je ne joue jamais, et, en buvant avec toi, je sens resserrer les nœuds de notre amitié. Encore un petit verre ! À ta santé et à la conservation de notre amitié.

MOI

Je te remercie : cependant, tu ne m'as pas répondu sur l'interdiction du vin.

LE CHEIKH

Ceci n'est pas du vin : encore un petit verre !

MOI

Cela n'est pas du vin ; mais cela en vient : d'ailleurs tous les commentateurs du Coran, et toutes les traditions se réunissent pour ordonner aux musulmans l'abstinence des liqueurs fortes qui enivrent...

LE CHEIKH

Cela ne m'enivre pas... Encore un petit verre !...»

Je ne pus m'empêcher de rire, et la discussion finit : je me sentais désarmé.

la manière dont elles étaient lancées, leur direction vers le but, ou leur aberration, servaient, suivant quelques auteurs, de présages pour deviner l'avenir. Cette superstition est une de celles contre lesquelles Mahomet s'est déclaré avec le plus de force, et en cent passages du Coran il voue à la malédiction de Dieu ceux qui s'y livrent.

Passons à la seconde anecdote que j'ai promise.

La ville du Caire avait ouvert ses portes aux Français, après la bataille des Pyramides. La population paraissait avoir accueilli avec plaisir les nouveaux maîtres que lui donnait la victoire, et se féliciter en se voyant délivrée par eux du joug des mamelouks, dont le poids était devenu de jour en jour plus tyrannique et plus insupportable. Les mamelouks semblaient abattus comme par un coup de foudre, et leurs débris fuyaient en désordre dans la Haute-Égypte, refuge accoutumé du parti vaincu dans leurs guerres intestines ; mais ordinairement le parti vainqueur n'osait les poursuivre dans cet asile, et cette fois, le général Desaix, avec l'élite des troupes, marchait, infatigable, à leur poursuite : tout faisait croire que les restes de leur puissance y trouveraient inévitablement leur tombeau.

Un nouveau divan avait été créé : on y remarquait le cheikh El-Bekvy, qui possédait l'éminente dignité de Nakib el-âchraf (chef du corps des chérifs ou nobles descendants du Prophète), le cheikh Al-Mahdi en était secrétaire ; les autres membres avaient été choisis parmi les cheikhs de toute l'Égypte les plus remarquables par leur zèle, leur mérite personnel, et leur influence. Cette influence était d'autant plus utile, que le divan était un corps intermédiaire entre les Français et les habitants, sanctionnant les dispositions administratives et financières des premiers à l'égard de leurs nouveaux sujets : ceux-ci n'auraient obéi peut-être qu'avec répugnance aux ordres immédiats de leurs vainqueurs, tandis qu'ils se seraient crus coupables de ne pas suivre aveuglément les directions d'une administration prise parmi leurs compatriotes et leurs coreligionnaires : aussi leur soumission et leur confiance étaient-elles entières pour ce corps de magistrature, composé de personnages qu'ils avaient l'habitude de vénérer et de regarder comme leurs supérieurs naturels, tant sous le rapport civil que sous le rapport religieux, ces deux

systèmes se mêlant et se combinant toujours ensemble chez tous les peuples de l'Orient.

Tout paraissait donc tranquille, et tout paraissait devoir l'être; le présent semblait un sûr gage de l'avenir, quand tout à coup éclate une révolte inattendue<sup>1</sup>, et l'on apprend de tous les points de la ville que la population en est soulevée. Mise en jeu par des agents secrets et inconnus, en un clin d'œil la populace a commis les plus grands ravages. Les postes, peu nombreux et disséminés, ont été attaqués, égorvés; les Français isolés, assassinés; les muezzins, du haut des minarets, appellent les musulmans à la « guerre sacrée ». Le général Dupuy<sup>2</sup>, envoyé avec un détachement insuffisant pour comprimer l'élan de la rébellion, a été massacré avec tous ses soldats. L'aide de camp du général en chef, le jeune et brave Shulkowski, est tombé sous les coups des furieux.

Ivre de ces triomphes, une multitude fanatisée pousse ses flots immenses jusqu'à la place Ezbekieh et menace le quartier général. Il était temps d'employer les plus grands moyens, pour faire face à la tempête. La réaction fut terrible. Toutes les troupes réunies attaquent à leur tour cette tourbe tumultueuse: la discipline et la tactique européenne, le canon français, ont bientôt repoussé, dispersé un ramas, sans chefs, et presque sans autres armes que son ombre et sa fureur. La ville est reconquise; les rues, les places, sont désertes; mais les moteurs de la révolte, poussés par le désespoir et la nécessité d'éviter les supplices qui menacent leurs têtes, se sont réfugiés dans la grande mosquée d'Al-Azhar, et y ont réuni tout ce que la ville peut renfermer d'hommes armés et

1. La révolte du Caire éclata le 30 vendémiaire an 7, correspondant au 12 du mois de Gemady el-aouel, cinquième mois de l'an 1213 de l'hégire, et au 22 octobre 1798 de l'ère chrétienne.

2. Le général Dupuy était gouverneur ou commandant militaire de la ville du Caire et de son arrondissement.

déterminés. Ils barricadent la mosquée et ses dépendances, dont l'étendue renfermait un quartier entier, et se préparent à la défense au sein de cet asile, jusqu'alors respecté dans toutes les guerres civiles précédentes.

Rien n'arrête les grenadiers français, tout est culbuté, enfoncé, et les vainqueurs entrent au pas de charge jusqu'au milieu de la nef de la mosquée.

Les principaux coupables sont saisis et punis ; leurs complices, désarmés, ne doivent la vie qu'à la clémence française ; tout le reste fuit épouvanté : il n'y a plus à craindre, ni attaque, ni résistance ; tout est soumis.

Il restait un grand acte de justice à exercer. La vengeance semblait réclamer la punition de la ville elle-même, dont la population, mobile et changeante, s'était laissé entraîner à partager des désordres aussi désastreux.

Le général en chef se borna à frapper une contribution extraordinaire sur Le Caire, et à supprimer son divan, qui n'avait ni su, ni pu, ni peut-être voulu prévenir la révolte, déclarant que, dorénavant, les habitants coupables ne seraient plus régis que par le pouvoir militaire. Cette punition, toute clémente qu'elle était, fit sur les habitants le plus grand effet ; au lieu d'être soumis aux lois de leur pays et à une administration choisie dans leur sein, ils se regardaient comme un troupeau d'esclaves, pour lesquels il n'existe d'autres lois que le bon plaisir et les caprices de leurs maîtres.

Toute la ville était dans la stupeur, et la terreur ne pouvait même plus contenir partout les signes d'un mécontentement général. D'un autre côté, les commandants français, peu au fait de la langue et des usages du pays, ne savaient à qui s'adresser pour faire exécuter leurs ordres, et faire rentrer les contributions. Partout des résistances partielles avaient lieu ; les rues de la ville présentaient un aspect morne et farouche, et les Français isolés n'auraient pu se hasarder à la parcourir sans danger. La suppression du divan avait

été plus nuisible encore aux Français, que pénible pour les habitants.

Un tel état de choses ne pouvait durer. Le général en chef se décida à rendre à la ville son divan; mais il présenta cette détermination de son habileté politique comme un acte de clémence, et comme le gage d'une confiance mutuellement rétablie.

Les habitants accueillirent, par les transports de la joie la plus éclatante, cette concession, à laquelle ils étaient loin de s'attendre. Des illuminations brillantes manifestèrent l'allégresse publique, et un grand dîner eut lieu chez le général en chef.

À ce dîner, furent invités les plus marquants des généraux français, les principaux chefs d'administrations, et, non seulement les membres du divan rétabli, mais encore les personnages de la ville les plus remarquables, soit par leurs richesses, soit par leur popularité.

La réunion était brillante et nombreuse, et l'accord que présentait l'hilarité générale offrait l'image d'une belle soirée dans laquelle un air calme et un ciel pur succèdent à un violent orage.

On se place : tous les cheikhs d'un côté, leur ignorance de la langue française leur faisant préférer le voisinage de leurs compatriotes.

Jusqu'à une certaine époque du repas, tout alla bien; mais les domestiques français, ayant apporté pour « le coup du milieu » des verres qu'ils emplirent d'un excellent vin blanc de France, en placèrent devant chacun des convives, même devant tous les cheikhs.

Bientôt un léger murmure circule, peu à peu la rumeur augmente, la surprise et le mécontentement se peignent successivement sur toutes les figures.

« C'est du vin ! dit l'un.

– Du vin ! dit un autre, du vin ! à des cheikhs musulmans ! et en public !

– C'est une insulte, dit un troisième, un moyen inspiré par la vengeance pour essayer de nous faire perdre le respect du peuple et la considération publique.

– Sortons tous, dit un cheikh plus exaspéré, allons redire à nos frères l'outrage qu'on fait, en nous, à notre religion et à notre saint prophète.»

Le cheikh Al-Mahdi n'avait pas perdu un seul de ces symptômes d'irritation, et de ces propos plus dangereux encore, dont les suites pouvaient être déplorables dans une ville à peine pacifiée, et où un seul brandon jeté imprudemment pouvait si facilement rallumer le plus vaste incendie.

Il avait tout vu, tout entendu, sans avoir l'air d'y faire la moindre attention, plongé en apparence dans cette rêverie apathique et vague, à laquelle les Orientaux aiment tant à se livrer. Tout à coup, il semble s'éveiller. « Qu'est-ce, dit-il, qui vous trouble? »

On lui explique le sujet du mécontentement général : « On vous a offert du vin à boire ! – Ce n'est peut-être pas du vin, dit tranquillement le cheikh en prenant son verre avec nonchalance ; il le regarde ; ce n'est pas du vin, assure-t-il hardiment ; le vin n'a pas cette couleur. » Les esprits commencent à se calmer, et paraissent prêts à suivre l'impulsion que leur donnera le chef habile, dont ils connaissent depuis longtemps les lumières et l'orthodoxie. Le cheikh semble réfléchir un instant, et chacun, attentif, l'observe en silence. Bientôt il flaire le verre et avale son contenu, en disant : « Voyons ce que c'est véritablement » ; il boit, savoure en vrai gourmet : « C'est du vin, mes frères ; mais il est délicieux, et s'il y a du péché pour moi et pour vous à en boire, que le saint prophète fasse retomber ce péché sur les Français. » Il redemande un second verre ; les cheikhs boivent à son exemple, en répétant : « Que le péché retombe sur les Français. » La discorde qui avait voltigé sur la table, prête à prendre un plus grand essor, s'enfuit à tire-d'aile. La gaieté



anima le reste de la soirée, et il n'y eut pas de révolte dans la ville.

On connaît maintenant le cheikh Al-Mahdi.

Un jour, nous causions de la littérature arabe, et je lui parlais, par occasion, des *Mille et Une Nuits*, dont je venais d'acheter un manuscrit. « C'est un livre plus ancien qu'on ne le croit communément, me dit-il, mais il a passé par plusieurs mains : il a été retouché, rallongé, refait successivement en plusieurs parties, et on ne trouve plus, à présent, le véritable texte original. Au reste, il a servi de type à plusieurs ouvrages faits sur le même plan, et je possède, parmi mes livres, un manuscrit de cette nature, dont l'auteur a au moins le mérite d'avoir donné à son recueil peu d'étendue, et d'avoir évité les longueurs interminables de son modèle, où les différentes histoires s'enchaînent et s'entrelacent les unes dans les autres, souvent d'une manière vraiment inextricable. »

Sur le désir que je lui témoignai de voir ce manuscrit, il me l'apporta le lendemain, et me pria de l'accepter.

Ce manuscrit était écrit de sa main, et j'eus tout lieu de penser qu'il en était réellement l'auteur et non le copiste ; ce qu'il ne voulut pourtant pas m'avouer, quoiqu'il ne manquât jamais de sourire en m'affirmant l'assertion contraire.

L'ouvrage a sur sa première page et dans son préambule le titre suivant :

TOHHFET EL-MOSTEYQIDH EL-A'ANIS  
 FY NOZHËT EL-MOSTENYM OU-EL-NA'IS  
*Présent du réveilleur célibataire, pour l'amusement  
 de celui qui aime l'assoupissement et le sommeil*

C'est ce manuscrit dont j'offre la traduction au public dans les pages suivantes. J'ajouterai que l'ouvrage étant, suivant l'usage de presque tous les écrivains orientaux, entremêlé de quelques vers arabes, j'ai cru devoir essayer, sans prétention,

## LES DIX SOIRÉES MALHEUREUSES

de les rendre en autant de vers français. Je désire qu'on soit indulgent pour le peu d'élégance de leur facture, en faveur de l'exactitude de leur traduction. Rien n'empêche d'ailleurs qu'on ne les regarde tout simplement comme des lignes de prose.

*Les Dix Soirées malheureuses*  
*ou*  
*Contes d'un endormeur*



## PRÉAMBULE

Au nom de Dieu clément et miséricordieux!

Louange à Dieu qui a créé le jour et la nuit pour les hommes, et les hommes pour le jour et la nuit. Il a créé le jour, pour être partagé entre l'accomplissement de nos devoirs et les repas nécessaires à la réparation de nos forces ; il a créé la nuit, pour être partagée entre le sommeil et l'amour.

Et n'a-t-il pas embelli le cours éveillé de nos journées par les rêves brillants de l'espérance, comme les heures de notre sommeil par ces songes riants, dont les illusions fortunées rendent le pauvre aussi heureux que le riche, le faible opprimé aussi puissant que le potentat oppresseur, le prisonnier dans les fers aussi libre que l'Arabe du désert qui ne dépend que de son bras et de sa lance.

Ces songes ne punissent-ils pas plus sévèrement encore de tortures inévitables le criminel assoupi, que les remords qui l'agitent éveillé au sein de ses jouissances.

Dieu se montre partout à nous puissant et bienfaisant lorsque nous sommes éveillés ; mais sa bonté et sa puissance ne se révèlent pas moins dans l'intervalle qui tient nos sens et nos membres engourdis.

Louanges soient donc rendues à Dieu créateur, car il a tout distribué avec justice et bienfaisance ; et que nos bénédictions et nos saluts soient adressés à notre seigneur Mohammed le

sceau des prophètes, l'apôtre élu de Dieu, à sa noble famille et aux compagnons fidèles de son apostolat.

Or donc, sachez que j'ai composé cet ouvrage d'après les récits de Khaouageh Abd-errahman el-Iskanderani, et je lui ai donné le titre de *Présent du Réveilleur célibataire, pour l'amusement des amis de l'assoupissement et du sommeil*.

La cause de ce titre sera suffisamment développée dans la narration des circonstances mêmes que renferme ce livre ; et si l'on me reproche d'être trop amateur du sommeil, et de vouloir communiquer cette inclination aux autres, je répondrai que le sage Sulayman, sur lequel soit la bénédiction de Dieu, a dit dans ses paraboles :

«Trois choses sont préférables à trois autres, la mort à la naissance, les bonnes actions aux beaux discours, et le sommeil au réveil.»

## INTRODUCTION

On connaît assez généralement mon nom et ma position au Caire, et je crois les détails, où je pourrais entrer à ce sujet, inutiles à l'histoire que je vais raconter.

J'ai fait, pour mes propres affaires ou pour celles des autres, des voyages à Damas, à Geddah et à Tripoli d'Occident ; mais c'est pour satisfaire à mes devoirs de religion que j'ai entrepris le saint pèlerinage de La Mecque.

Un soir, nous étions dans le désert à l'orient de Soueys : nous avons dépassé le Gebel-Thour<sup>1</sup>, et nous entrons dans le Ouady-Mousa.

La caravane s'était arrêtée pour prendre du repos, on avait déchargé les chameaux : accroupis, le pied gauche retenu et attaché vers leur épaule par la courroie destinée à les empêcher de se relever et de fuir, ils broyaient avec bruit des fèves sèches et des noyaux de dattes ; la prière était faite, les feux allumés, les tapis étendus, et les cercles des dormeurs se formaient silencieusement autour des foyers ; j'allais moi-même

1. On sait que le mot *gebel* ou *gibel* signifie « montagne » en arabe. Pendant la domination des Arabes en Sicile, ils donnèrent ce nom à la montagne la plus remarquable de l'île, à l'Etna ; c'est donc par une expression battologique que les géographes italiens ont nommé ce mont monte Gibello ; dénomination qui ne signifie rien autre chose que « mont-montagne », et que cependant ont copiée tous nos géographes européens. (*Toutes les notes sont du traducteur.*)

m'étendre pour me reposer sur le tapis et les coussins que mes esclaves m'avaient arrangés, et je m'apprêtais à y attendre le sommeil en fumant du tabac mêlé de bois d'aloès dans mon narguilé de voyage. J'entends une légère rumeur, et je vois un homme revêtu des livrées de la pauvreté, que chaque cercle repoussait successivement et qui paraissait ne pouvoir trouver d'endroit où il pût se reposer et passer la nuit.

Indigné de ce manque de charité, si peu ordinaire parmi de pieux musulmans qui s'acquittent du saint pèlerinage, je le fais appeler, j'ordonne qu'on lui serve à manger, et je lui désigne une place et une natte auprès de mon foyer.

Quand il s'est rassasié, je lui demande quel motif peut avoir causé le refus, que chacun semble s'être concerté à lui faire, de l'admettre auprès de son foyer. « Hélas, seigneur, me répondit-il, c'est une histoire un peu longue, elle renferme les aventures de dix soirées bien malheureuses, et, si vous voulez bien me le permettre, j'en partagerai aussi le récit en dix soirées. Au reste, le Dieu créateur et rémunérateur, que j'invoque pour vous, vous rendra, par ses faveurs en cette vie et dans l'autre, le bien que vous m'avez déjà fait et celui que vous voudrez bien me faire encore. » Puis il me récita ces vers :

*La main du bienfaiteur, répandant sa largesse,  
Est comme un sol fertile, où maint et maint sillon  
De son cultivateur centuple la richesse ;  
Plus son sein fut ouvert, plus il devient fécond.*

Je souris à cette manière adroite de s'assurer pendant dix soirées la nourriture et le logement, et sur mon invitation il commença son histoire en ces termes :



*Première Soirée*



HISTOIRE  
D'ABD-ERRAHMAN EL-ISKANDERANI

Je suis né à Alexandrie et je n'ai pas toujours porté les misérables habits dont je suis couvert; mon père se nommait Hadji Ali el-Mokhtar, et était un des principaux négociants de cette ville; la plus grande partie de son commerce se faisait avec les Fracs, et par son activité et son intelligence il réussit à amasser une fortune considérable.

Il se maria à la fille d'un autre négociant de la même ville, qui mourut après deux ans de mariage, en me donnant le jour. Je passai moi-même d'abord pour avoir perdu la vie en même temps que ma mère, et on ne s'aperçut qu'au moment où on voulut la laver et l'ensevelir que je respirais encore. La mort m'aurait alors épargné bien des souffrances, mais Dieu ne l'a pas voulu. Nous sommes à lui, et nous retournerons vers lui quand il voudra et comme il voudra; louange à Dieu bienfaisant et juste.

On me donna le nom d'Abd-errahman ben Ali, j'y joignis de plus le surnom d'El-Iskanderani (natif d'Alexandrie) et j'espère y ajouter bientôt, comme mon père, le prénom d'El-Hadji (pèlerin de La Mecque), si Dieu me favorise d'un heureux voyage.

Le chagrin que causa à mon père la perte de ma mère lui fit prendre le parti de quitter Alexandrie: il se trouvait assez riche pour cesser son commerce; il en vendit donc les marchandises et les ustensiles, acheta une maison au Caire,

dans le quartier appelé Bab-Zouylèh<sup>1</sup>, et une grande partie de mes parents vint se fixer successivement au Caire, d'après son exemple.

Mon père m'avait emmené avec ma nourrice lorsque je n'avais pas encore deux ans. Sans vous ennuyer des détails de mon enfance et de ma jeunesse, je vais reprendre mon histoire à l'époque où mon père mourut.

Lorsque son temps fut accompli, j'avais vingt-cinq ans, et me voyant par sa mort possesseur de grandes richesses, je ne me sentais de goût ni pour les plaisirs ni pour les voyages. J'avais quelques amis que je consultai sur le genre de vie que je suivrais. Les conseils qu'ils me donnèrent ne me plurent aucunement, et je me décidai à prendre les avis de quelques cheikhs<sup>2</sup>, anciens amis de mon père. L'un d'eux, après m'avoir écouté attentivement, me dit : « Mon fils, le peu de goût que vous avez pour les plaisirs qui séduisent ordinairement les jeunes gens est une preuve que le Dieu Très-Haut et Très-Puissant a mis en votre cœur des inclinations naturelles pour l'étude. Achetez des livres à la Koutoubiéh (*okel*<sup>3</sup> ou bazar où

1. Le quartier appelé Bab-Zouylèh est un des plus beaux du Caire, et est particulièrement habité par les principaux négociants de la ville.

2. Le mot *cheikh*, en arabe, signifie proprement « vieillard », et vient de la racine *chakka*, qui veut dire « être avancé en âge, vieillir ». Mais son dérivé *cheikh*, qui d'abord n'indiquait qu'un homme dont l'âge est entre cinquante et quatre-vingts ans, a pris une extension semblable à celle du mot latin *senior* (plus âgé), dont nous avons fait le « seigneur », dans la même langue *presbyter*, qui a le même sens que *senior*, et dont nous avons fait le nom de « prêtre » que peut porter un jeune homme de vingt-cinq ans. Le titre de cheikh se donne maintenant, sans considération de l'âge, à tout homme recommandable par sa piété, ses connaissances et son habileté ; souvent même il n'est qu'une formule d'honneur et de politesse. Les Espagnols en ont fait leur mot *xequé*.

3. Le mot arabe *okaléh* dont les négociants francs ont fait celui d'*okel* ou d'*oquelle*, et que l'on confond souvent dans l'Orient avec le mot « bazar », n'a pas pourtant la même signification.

se tiennent les libraires), et lisez les historiens et les poètes des anciens temps ; vous verrez peut-être dans les aventures qu'ils rapportent des indications pour le genre de vie qui vous pourrait plaire ; dans tous les cas vous n'aurez pas perdu votre temps, et vous l'aurez employé d'une manière satisfaisante, en même temps vous aurez orné votre esprit de vers agréables et de récits intéressants, que vous pourrez raconter dans l'occasion, au grand plaisir de ceux qui vous écouteront. »

Je crus le vieillard, je le remerciai et j'allai à la Koutoubiéh, d'où je revins avec quatre chameaux chargés de livres.

(Ici se trouve dans le manuscrit arabe la liste assez longue des livres achetés par Abd-errahman.)

Le bazar est ordinairement une longue rue garnie de boutiques de chaque côté et qui sert à la fois de marché et de passage public. L'*okel* est un vaste bâtiment ordinairement carré, formant une enceinte close et susceptible d'être fermée la nuit par une porte ; c'est sous les portiques intérieurs de cette enceinte que réunissent leurs magasins et leurs boutiques, soit les divers marchands du même pays, soit les marchands de divers pays qui se livrent à un même genre de commerce.

Les étrangers et les voyageurs trouvent aussi à louer des chambres dans ces *okels*, mais, comme dans la plupart des *posadas* espagnoles, ils doivent se procurer eux-mêmes et les meubles nécessaires à leur service, et les vivres destinés à leur nourriture, et le feu et les vases indispensables à leur cuisine. Les boutiques de la Koutoubiéh sont loin de ressembler à celles de nos libraires ; les livres y sont, non rangés sur des tablettes, mais entassés sans ordre et couchés à plat suivant l'usage de toutes les bibliothèques de l'Orient ; le titre des livres est inscrit, non sur le dos de la reliure, mais sur la tranche elle-même, et le plus souvent encore cette indication manque absolument : l'acheteur est presque toujours obligé de les remuer tous pour savoir s'il y trouvera l'ouvrage qu'il demande. Il est rare que le marchand le sache lui-même, et presque toujours les prix se tarifent, non sur la valeur intrinsèque du livre, mais sur le désir qu'en laisse paraître l'acquéreur.

Je m'enfermai pour les lire, et la lecture me charma tellement que bientôt mes amis ne me virent plus, et que je ne parus même aux yeux de mes domestiques et de mes esclaves que pour prendre de courts repas que j'aurais voulu abrégé encore.

Je ne puis disconvenir du plaisir que mes livres m'ont causé; mais que de maux ensuite m'a attirés leur lecture!

Je passai ainsi trois ans entiers, et j'avais lu tous les auteurs arabes, turcs et persans dont j'avais fait l'acquisition. Au bout de ce temps, me sentant la tête remplie de récits merveilleux, d'anecdotes intéressantes et de tirades poétiques, je résolus de ne plus garder ce trésor pour moi seul, et de faire participer les autres au plaisir que sa conquête m'avait causé.

Il me vint dans l'idée de faire mon premier essai sur mes domestiques et sur les esclaves de ma maison.

« Si mes récits, me disais-je en moi-même, paraissent avoir quelque agrément pour ces gens grossiers et ignorants qui n'en ont jamais entendu, combien ne plairont-ils pas davantage aux amis que je vais revoir et qui en comprendront tout le mérite. »

Je réalisai mon projet dès le soir même après la prière du coucher du soleil, je fis rassembler tous mes domestiques et mes esclaves dans un grand salon au haut de ma maison.

Ils furent étonnés de cet ordre nouveau pour eux, et leur surprise fut bien plus grande encore quand ils apprirent que leur maître ne les avait ainsi réunis que pour leur raconter une histoire.

Voici celle que j'avais choisie exprès pour eux, parce que je me rappelais que sa lecture m'avait causé le plus grand plaisir.

LE CALIFE, LES DOCTEURS  
ET LE VIEILLARD

Le célèbre calife abbasside Hâroun ar-Rachîd était un jour assis dans sa Coupole des fleurs, et avait auprès de lui l'illustre docteur Abou-Abdallah, Malek el-Medeny, Abou-Saïd el-Asmay, et Fadel ben Yahya, frère de lait et favori du prince. La conversation était tombée, et il se passa quelque temps sans qu'aucun d'eux ouvrît la bouche.

Enfin, le calife, se réveillant de cette espèce de torpeur, leur adressa ces paroles : « Dites-moi quelque chose qui me plaise et qui me soit utile. Celui qui remplira à mon gré ces deux conditions recevra en récompense mille dinars. » Abou-Saïd, après s'être incliné respectueusement devant le calife, commença en ces termes : « Prince des fidèles, que le bonheur vous accompagne et éternise votre règne.

Abdallah ben Mokannah<sup>1</sup> m'a appris qu'il avait lu dans les anciens historiens persans que Kayoumarath et la dynastie des Pichdadiens<sup>2</sup>, dont il fut l'illustre fondateur, durent

1. Abdallah ben Mokannah était l'un des savants que les libéralités du calife Hâroun ar-Rachîd attirèrent à sa cour. Il s'occupa particulièrement de faire connaître aux Arabes, par des traductions, la littérature des autres peuples qui, jusqu'à cette époque, leur avait été totalement étrangère.

2. La lignée des Pichdadiens est la première de la dynastie des anciens rois de Perse ; elle est composée de onze princes.

leur prééminence sur tous les autres princes contemporains à dix règles de conduite qu'ils pratiquaient scrupuleusement.

La première était de ne jamais donner leurs filles en mariage à des princes étrangers.

La deuxième, d'épouser au contraire toujours des princesses étrangères.

La troisième, d'admettre tout le monde à leur table et de n'aller partager la table de personne.

La quatrième, de ne prendre conseil de personne quand ils voulaient placer un bienfait.

La cinquième, de tenir exactement leur parole, et de ne manquer jamais aux promesses qu'ils avaient faites.

La sixième, de rendre en gratifications à leurs vassaux les redevances annuelles que ceux-ci étaient obligés de leur payer.

La septième, de donner moins de temps au loisir qu'au travail.

La huitième, quoique leur religion leur permît le vin, de n'en boire jamais assez pour troubler leur raison.

La neuvième, de ne jamais punir que quand leur colère était passée.

La dixième enfin, de fuir la société des ignorants, et de ne se plaindre que dans celle des savants et des philosophes.»

Le calife ne témoigna aucune admiration et aucun plaisir quand cette narration fut terminée, et, croyant n'y voir qu'une allusion à ses bontés pour Malek, Fadel et Abou-Saïd lui-même, il garda un silence indifférent, sans ordonner qu'on donnât mille pièces d'or à Abou-Saïd.

Quelques instants après il fit signe à Fadel. Celui-ci, espérant être plus heureux, prit à son tour la parole. « Grand prince, dit-il, les savants historiens, qui ont comparé les caractères des anciens rois de Perse et la marche de leurs divers gouvernements, en ont tiré les remarques suivantes :

Dans la première dynastie, celle des Pichdadiens, Giamschid, qui en fut le quatrième prince, regardait un âge avancé



comme le plus grand titre aux honneurs et aux fonctions publiques. Sous son règne, les vieillards étaient décorés de sa plus éclatante faveur.

Sous son second successeur, Afridou, cette faveur fut attachée non au grand âge, mais aux longs services ; et, plus on avait vieilli dans un emploi, plus on pouvait espérer de parvenir à un poste éminent.

Manougeher, successeur et descendant d'Afridou, ne protégea que la noblesse et l'illustration des anciennes lignées. Un noble sans mérite pouvait alors parvenir à tout.

Le système changea sous les Kayanides<sup>1</sup>. Kay-Kaous, fils de Kay-Kobad, et deuxième roi de cette seconde dynastie, n'aimait que l'esprit, le jugement, la science. L'habileté et les connaissances étaient les titres indispensables pour parvenir.

Sous Kay-Khosrou, successeur de Kay-Kaous, la palme fut donnée au courage, à la vaillance et aux exploits militaires.

Lohorasp, quatrième prince de la même dynastie, et Kuschtasp, son fils, ne recherchèrent à leur tour que la probité et l'intégrité. Leur règne fut celui des gens vertueux.

Enfin, lorsque Khosrou-Anouschirvan, fils de Kobad, dix-neuvième prince sassanide et le plus grand monarque de cette dynastie<sup>2</sup>, monta sur le trône, il exigea qu'on réunît toutes ces différentes qualités. Ses faveurs se mesuraient sur le degré auquel on les possédait. La richesse était le seul titre qui n'obtenait rien de lui.»

Fadel se tut, et le calife ne témoigna pas plus de satisfaction

1. Les princes de la lignée des Kayaniens ou Kayanides forment la seconde des quatre dynasties des anciens rois de Perse, et sont probablement ceux dont les Grecs ont eu connaissance. Cette lignée de souverains a tiré sa dénomination du mot *kay*, qui dans l'ancien idiome de la Perse, connu sous le nom de *pehlwy*, signifiait « un grand roi » ou « un géant ».

2. La dynastie que nous nommons Sassanide (en arabe Al-Sasân ou Beny-Sasân) est la quatrième qui ait donné des rois à la Perse.

cette fois que la première. Après quelques instants de silence, se tournant du côté de Malek : « À votre tour, lui dit-il ; essayez si vous réussissez. »

Malek s'inclina respectueusement et prit la parole :

« Prince, dit-il, on rapporte que le calife Abou-Giafar al-Mansour<sup>1</sup>, sur la fin de sa vie, se trouvant un jour avec ses conseillers les plus intimes, leur demanda s'ils connaissaient quelque vice ou quelque défaut essentiel dans son fils Al-Mahdi<sup>2</sup>, qu'il venait de déclarer héritier du trône. Ils lui répondirent qu'il n'en avait aucun, excepté celui de ne s'être fait aimer d'aucun de ses sujets futurs.

Cette déclaration, qui fut unanime, fit réfléchir profondément le calife. Dès le lendemain, il commença à rendre des arrêts iniques, à confisquer injustement les biens des uns, et à s'emparer violemment des possessions des autres musulmans, sans alléguer aucun motif que ceux de sa volonté tyrannique. Il fit dresser des titres de possession de toutes ces propriétés immenses, et en fit présent à son fils Al-Mahdi, en lui disant : "Je suis sur le point de terminer mes jours ; après ma mort, aussitôt que vous m'aurez succédé sur le trône, convoquez tous ceux auxquels j'ai donné des sujets de plaintes de moi, déchirez vos actes de propriété, et rendez-leur les biens dont je les ai dépouillés, à la condition qu'ils me pardonneront, et qu'ils prieront Dieu de me pardonner lui-même."

1. Abou-Giafar al-Mansour, deuxième calife abbasside, était frère d'Abou-al-Abbas as-Saffah, fondateur de cette dynastie, et fils comme lui de Mohammed, fils d'Ali, dont le père Abd-allah était fils d'Abbas, oncle de Mahomet. Le règne d'Al-Mansour a été de vingt-deux ans.

2. Al-Mahdi, fils d'Al-Mansour, a été le troisième calife de la lignée des Abbassides ; il régna dix ans et un mois, et laissa le califat à Hady, son fils, qui ne régna qu'un an et un mois. Celui-ci eut pour successeur son frère, Hâroun ar-Rachîd, dont le règne a été de vingt-cinq ans et deux mois et demi.

Le calife Al-Mansour mourut. Al-Mahdi exécuta les ordres de son père. Le premier usage qu'il fit de son autorité fut de rendre les patrimoines de ceux à qui la feinte tyrannie de son père les avait enlevés. On pardonna à Al-Mansour, on pria pour lui, et Al-Mahdi obtint en un moment l'amour de tous ses nouveaux sujets.

*Dans ses sentiments on s'abuse :  
Le cœur dit sans motif tantôt oui, tantôt non,  
Ce qu'il refuse à la raison,  
Souvent il l'accorde à la ruse. »*

Le calife parut encore moins satisfait de cette histoire que des précédentes, malgré la tirade poétique qui la terminait : Al-Mahdi et Al-Mansour, qui n'y jouaient pas un très beau rôle, étaient l'un son père, l'autre son grand-père, et le docteur avait oublié que la vérité doit être couverte ou découverte, suivant les yeux auxquels on la présente.

Hâroun, voulant dissiper les idées que cet entretien avait fait naître dans son esprit, crut pouvoir s'en distraire en partant pour la chasse, et Fadel l'y accompagna. La chasse avait déjà duré quelque temps, lorsque le calife se trouva, par la vitesse de son cheval, séparé de la suite qui l'avait accompagné. Fadel seul restait encore auprès de lui. Ils arrêtent leurs chevaux et cherchent à retrouver leur route.

Après avoir essayé inutilement pendant quelque temps de reconnaître le lieu où ils se trouvaient, ils aperçoivent de loin un vieillard qui paraissait occupé à cultiver un champ, et ils dirigent vers lui les pas de leurs chevaux.

Ce vieillard avait une physionomie vénérable ; sa barbe et ses sourcils étaient blanchis par le temps, et paraissaient la preuve d'un âge bien avancé. Il était occupé à semer des noix dans son champ. Hâroun arrête son cheval, admire pendant quelque temps le travail du cultivateur et les soins qu'il

donnait à sa plantation, et, s'approchant de lui, « Bon vieillard, lui dit-il, combien avez-vous déjà vécu d'années? – Quatre ans seulement », répond celui-ci.

Fadel ne put s'empêcher de réprimander vivement le vieillard. « Ne voyez-vous pas, lui dit-il, que vous parlez au souverain empereur des fidèles, au successeur de l'apôtre de Dieu, au soutien de l'islamisme, au pontife sacré de la vraie religion? Comment donc osez-vous proférer devant lui un si impudent mensonge?

– Je ne mens point, répondit le vieillard, j'ai dit la vérité. Personne, ajouta-t-il, ne peut sans doute disconvenir qu'aucun bon musulman ne doit appeler "vie" le temps qui s'est écoulé sous le gouvernement de la dynastie hérétique et usurpatrice des Ommiades<sup>1</sup> : sous le règne du bienheureux Abou-l-Abbass Saffah, fondateur de la glorieuse dynastie des Abbassides, maintenant sur le trône, les guerres cruelles entre les musulmans, qui ont occupé entièrement cette malheureuse époque, n'ont permis jamais à personne de respirer pendant un seul instant de paix : partout le sang ruisselait par torrents. Le désastre et la terreur régnaient en tous lieux ; la crainte que tous avaient d'une mort presque certaine faisait de leur existence une mort anticipée.

Je ne puis donc compter que quatre ans d'une véritable vie ; c'est-à-dire, deux années sous le calife Al-Mahdi, votre illustre père, et deux autres années sous le règne de votre majesté sublime, que Dieu puisse la combler de ses bénédictions et éterniser son empire. »

Cette explication plut à Hâroun ; sa suite venait de le rejoindre, et il ordonna à son grand trésorier de payer au

1. Les Ommiades (Beny-Ommyah), c'est-à-dire la famille d'Ommyah, forment la première dynastie qui a succédé aux quatre premiers Califes, appelés Califes-légitimes, parce qu'ils étaient de la famille même du Prophète.

vieillard mille pièces d'or. « Mais, ajouta-t-il, comment, bon vieillard, avez-vous pu vous donner autant de peine à votre âge pour cultiver ce champ et y semer ces noix, qui ne doivent être utiles que quand elles seront devenues des grands arbres ; il est difficile de croire que vous puissiez jamais en recueillir les fruits.

– Prince des fidèles, répliqua le vieillard, les arbres dont les fruits m'ont nourri ont été plantés par ceux qui sont venus avant moi, et ceux que je plante nourriront ceux qui viendront après moi. »

Le calife, plus satisfait encore de cette réponse que de la première, ordonna qu'on donnât encore mille dinars au vieillard.

Celui-ci ajouta : « Les arbres de cette espèce ne donnent ordinairement des fruits à leur cultivateur que vingt ans après avoir été semés, quelque favorables que soient la température et l'influence d'un soleil fécondant. Moi, au contraire, je les ai semés aujourd'hui, et aujourd'hui même, grâce au soleil de la bienfaisance de notre illustre calife, que Dieu le protège, ils m'ont déjà rapporté plus de fruits que n'en vaudra jamais leur récolte. »

Hâroun ordonna qu'on donnât au vieillard encore mille autres pièces d'or, et, se tournant vers Fadel, il lui dit : « Allons-nous-en ; car si je restais, en causant avec lui, j'épuiserais plutôt mon trésor, qu'en vous écoutant, vous Fadel, Asmay, Malek, et tous les autres docteurs de ma ville de Bagdad. »

CONTINUATION DE L'HISTOIRE  
D'ABD-ERRAHMAN

J'avais lu mon histoire tout d'une haleine, ne voulant influencer en rien mes auditeurs, et attendant qu'elle fût entièrement finie pour connaître, d'une manière moins équivoque et plus impartiale, l'effet que sa lecture pouvait avoir fait sur eux.

Le silence parfait, qui avait régné pendant que ma voix se faisait entendre, m'était un sûr garant de l'attention qu'on lui prêtait.

Je relevai les yeux... Tous étaient endormis du plus profond sommeil ; piqué de cet événement inattendu, et sentant moi-même le besoin de me reposer, je renonçai à éveiller ces dormeurs : les laissant tous dans les mêmes places où le sommeil les avait saisis, je me hâtai, à mon tour, d'aller m'étendre sur mon lit, et je crus devoir remettre au lendemain matin toute réflexion et toute réprimande à ce sujet.

Le lendemain, le principal de mes domestiques m'éveilla pour m'apprendre que la porte de ma maison était clouée extérieurement, et que mes esclaves s'étaient vainement efforcés de l'ouvrir.

Je n'eus pas longtemps à chercher la cause de ce nouvel incident : le *naïb*<sup>1</sup>, ou lieutenant de police du quartier, parut bientôt avec ses gens, fit déclouer la porte, et, m'ayant fait

1. Le *naïb*, autrement appelé le *walli*, est spécialement chargé au